

plusieurs milliers d'ouvriers et qui n'est encore qu'à son début dans nos écoles.

Et qu'a-t-on fait pour l'avancement de la femme ouvrière ? Fréquemment, le Conseil reçoit des requêtes, lui demandant de s'occuper un peu d'elle. Les grandes villes en comptent un grand nombre qui n'attendent que l'occasion de s'instruire dans les diverses occupations qui leur sont propres.

Si on ne se hâte de le faire, le temps n'est pas éloigné où une foule d'occupations, aujourd'hui entre les mains des hommes, deviendront le partage des femmes. C'est alors que nous verrons l'homme forcé de rester à la maison pour surveiller les enfants, faire le ménage et la cuisine. Déjà la plupart des bureaux n'ont que des femmes comme sténographes, clavigraphes et assistant-comptables. A mes yeux, cet état de chose est un renversement de l'ordre social, qui ne peut produire rien de bon.

Sans doute que la femme, de même que l'homme, doit subir la loi du travail, mais si on veut que l'ordre de la nature ne soit pas dérangé, il faut éviter avec soin tout ce qui peut contribuer à détruire l'influence de la femme dans la famille. Il est de toute nécessité de lui rendre facile l'étude de ces industries qui lui sont plus particulièrement propres, de lui ouvrir des écoles de couture où on lui enseignera la coupe et la confection des vêtements et de lui donner enfin les moyens d'apprendre l'art culinaire, si méconnu d'un grand nombre. La boulangerie domestique, par exemple, pratiquée davantage, serait une économie très considérable pour la famille ouvrière. Il y aurait aussi le blanchissage et le repassage du linge, qui tend de plus en plus à sortir de la maison, pour aller s'user avant le temps dans les buanderies publiques. Et puis, que de travaux d'aiguille et de crochet, qui, à l'aide de l'étude du dessin, pourraient rapporter aux ouvrières beaucoup plus qu'elles ne gagnent actuellement dans les magasins, dans les bureaux et dans les usines.

Je laisse à ceux qui, par leur position sociale, sont plus